



CMA CGM Agence France - Informations Clients

Mercredi 15
juin 2022

Chers clients,

Suite à notre précédente communication en date du 02 février (voir en attachée), nous souhaitons vous sensibiliser de nouveau sur les points essentiels encadrant les frais dus au report et à l'annulation de vos bookings, pour les équipements spéciaux, mais également pour les frais éventuels liés à l'annulation de vos bookings **Spot On**.

BOOKINGS STANDARDS

- **Report et annulation pour l'équipement standard (20' dry ; 40' dry ou HC) :**

Vous avez la possibilité d'initier un report à votre convenance. Au-delà, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler le booking sans frais afin de limiter le surbooking sur nos navires.

- **Report et annulation pour l'équipement spécial (20' ou 40' reefer, flat, open top, pallet wide, premium ou premium +) :**

Process déjà en place, pour rappel :

Un report de navire à votre demande est accepté sans frais.

Au-delà d'un report, le booking est annulé et une facturation de 200 euros par conteneur est appliquée (avec un plafond de 2000€ par dossier), quel que soit le moment où l'annulation interviendra.

Dans le cas d'une annulation à votre demande, celle-ci est facturée 200 euros également, **quel que soit le moment où l'annulation interviendra.**

[LIEN](#) vers nos charges locales

Les situations suivantes n'impliquent pas de facturation :

- Annulation pour manque d'équipement à la date souhaitée.
- Annulation par manque d'espace sur le navire souhaité.
- Annulation pour cause de report de navire de notre fait.
- Annulation pour retard du navire supérieur à 10 jours de son ETA initiale, communiquée lors de votre confirmation de booking.



• **Frais d'annulation pour vos bookings Spot On :**

Dans le cadre d'un booking **Spot On**, la date d'annulation est primordiale pour déterminer le montant des frais éventuels.

On distinguera dans ce cas 3 types d'annulation :

- 1- **Early cancellation** : annulation > 21 jours avant ETD = **pas de frais d'annulation**
- 2- **Cancellation** : annulation <= 21 jours & >= 10 jours avant ETD = **application des frais d'annulation**
- 3- **Late cancellation** : annulation < 10 jours avant ETD = **application d'une « no show fee »**

Vous pouvez retrouver tous les détails ainsi qu'un simulateur de calcul de frais par origine/destination sur notre [page web dédiée](#).

Nos équipes restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,



CMA CGM Agence France
Direction commerciale
SIRET 441 213 261 00080 - RCS Marseille
Business website: www.cma-cgm.com
Group website: www.cmacgm-group.com